

A dactylographier et cocher les cases ou remplir en lettres capitales

Type de Licence choisie

Athlé Compétition (BE à VE)	205 €	<input type="radio"/>
Athlé Découverte (EA & PO)	150 €	<input type="radio"/>
Athlé Running	205 €	<input type="radio"/>
Athlé Encadrement	100 €	<input type="radio"/>
a d u i t e	Sport Santé option Marche Nordique et/ou active	160 € <input type="radio"/>
	Sport Santé option Entretien physique	160 € <input type="radio"/>
	Sport Santé Marche Nordique & Entretien physique	205 € <input type="radio"/>

Chèque à l'ordre de l'EAGLC

Dossier :

- 1- Fiche d'inscription.....
- 2- Parcours Prévention Santé.....
- Questionnaire de santé.....
- 3- Règlement.....

Nouvelle adhésion

N° licence =

NOM : Prénom: Date de naissance

Nom de Naissance : Ville de naissance:

Sexe: F M Nationalité :

Numéros de téléphone (Portable) : (Fixe) :

Adresse email (obligatoire) : @

Adresse complète:

Code Postal: Ville:

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du code du sport)

- Pour les licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise et Athlé Running, le soussigné majeur certifie avoir suivi le Parcours Prévention Santé (PPS).
- Dans le cadre d'un renouvellement de licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné atteste avoir rempli le questionnaire de santé ou suivi le Parcours Prévention Santé (PPS).
- Pour la prise d'une 1ère licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur, le titulaire de l'autorité parentale doit attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs : Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, le soussigné autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

Assurances : - le Club a souscrit une assurance Responsabilité Civile dans le cadre du contrat souscrit par la FFA

- les Licenciés sont assurés individuellement par le Club par le même contrat couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme. (informations et garanties consultables sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

J'accepte l'utilisation de mon image :

Je refuse l'utilisation de mon image :

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) : Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. À cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Honorabilité (Art.L212-9) : Le soussigné déclare qu'il a été informé de la transmission de ses données personnelles au fichier de contrôle prévu par cet article.

Signature : (Pour les mineurs : nom, prénom et signature du ou des parents)